

FAITS MARQUANTS DE LA SBI 2:

Lundi, 9 juillet 2018

La deuxième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application (SBI 2) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) s'est ouverte lundi, à la suite de la 22^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 22) et d'un séminaire dominical sur le changement transformateur pour le programme relatif à la biodiversité. Après une plénière d'ouverture, les délégués se sont engagés dans des discussions sur:

- L'examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention et la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020
- L'évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) et
- L'intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre eux, et autres mesures stratégiques destinées à renforcer la mise en œuvre.

Plénière d'ouverture

Le Président de la SBI 2 Francis Ogwal (Ouganda) a ouvert la réunion et passé en revue l'ordre du jour. Au nom de la Présidence de la Conférence des Parties (CdP), Jorge Carlos Hurtado Valdez, Vice-Ministre de l'environnement et des ressources naturelles, Mexique, a signalé les efforts de son pays pour promouvoir l'intégration de la biodiversité, tant au niveau national que dans les processus internationaux.

La Secrétaire exécutive de la CDB Cristiana Paşca Palmer s'est dite reconnaissante du soutien financier pourvu par certaines Parties, y compris pour faciliter la participation des pays les moins avancés (PMA), des petits États insulaires en développement (PEID) et des peuples autochtones et communautés locales (PACL). Elle a mis en exergue l'entrée en vigueur du Protocole sur la responsabilité et la réparation, additionnel au Protocole de Cartagena sur la biosécurité; et la septième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avec 1,3 milliards USD prévus pour la biodiversité. Elle a souligné que les chemins de l'avenir doivent être systémiques, ouverts à tous, et transformateurs, et qu'ils doivent bénéficier au bien-être humain, à l'économie et à la planète.

Jiří Hlaváček, du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE), au nom du Directeur exécutif Erik Solheim, a souligné l'importance d'intégrer la biodiversité dans divers secteurs.

Roberta Bondar, de la Fondation Roberta Bondar, a mis en lumière la relation entre le comportement humain, les perspectives et l'engagement à réaliser « ce qui est requis éthiquement de nous en tant que formes de vie sur la planète ». Première femme canadienne dans l'espace, elle a déploré la perte de biodiversité dont « nous ignorons jusqu'à l'existence » et a mis en exergue les contributions de l'Initiative Bio-Bridge, qui facilite la coopération technique et scientifique parmi les Parties à la CDB.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les délégués ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (CBD/SBI/2/1/Rev.1 et Add.1), avec un amendement pour examiner la préparation en vue du suivi du Plan stratégique après l'intégration de la biodiversité; et ont élu Elena Makeyeva (Belarus) rapporteuse de la réunion.

Application de la Convention et mise en œuvre du plan stratégique

Le Secrétariat a présenté la documentation pertinente (CBD/SBI/2/2, 2/Add.1-3, INF/5, 10, et 11, et CBD/SBSTTA/22/INF/30). Beaucoup ont exprimé un soutien au projet de recommandation sur l'examen des Plans d'actions et stratégies pour la biodiversité au niveau national (NBSAP) et des rapports nationaux, ainsi que le Plan d'action 2015-2020 sur les questions de genre.

L'UE a mis l'accent sur l'urgence de renforcer les mesures de mise en œuvre. La NOUVELLE-ZELANDE, le VENEZUELA et le Cameroun pour le GROUPE AFRICAIN, ont noté avec inquiétude que l'engagement et les activités doivent être élargis pour atteindre les objectifs d'Aichi. Le GROUPE AFRICAIN, avec CUBA, la JORDANIE et d'autres, a souligné l'importance du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités. L'AFRIQUE DU SUD a instamment appelé à combler les lacunes d'information. La NAMIBIE a signalé des difficultés pour promouvoir la collaboration intersectorielle.

La Bosnie-Herzégovine, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (ECO), a souligné que le soutien financier pour les pays à économie en transition est arrivé en retard, et a appelé à mettre en place un cadre souple, permettant la combinaison d'éléments de divers objectifs d'Aichi pour donner priorité aux besoins nationaux. La SYRIE et le YEMEN ont demandé un soutien pour mettre en œuvre et à jour leurs NBSAP. L'INDE a déploré que les objectifs 10 (récifs coralliens) et 17 (NBSAP) d'Aichi de 2015 ne soient pas atteints, et a exhorté au renforcement des efforts pour opérationnaliser le Protocole de Nagoya dans le cadre de l'objectif 16. L'EQUATEUR et le PEROU ont mis en exergue l'éradication de la pauvreté. Le MALAWI a appelé à prendre des mesures réactives du point de vue du genre, et à la pleine et effective participation des jeunes.

Le COSTA RICA et la SUISSE ont signalé que les efforts et réalités nationales ne sont pas adéquatement consignés dans les documents. La SUISSE a suggéré d'inclure les Parties dans le processus d'analyse des NBSAP. Le CAMBODGE a appelé à aborder spécifiquement l'objectif 11 d'Aichi (aires protégées) dans les recommandations. La CHINE a affirmé que les exercices de bilan contribuent à accélérer les progrès. La COLOMBIE a instamment demandé la résorption des engagements qui empêchent les progrès et a appelé à un échange de bonnes pratiques.

Le CENTRE MONDIAL DE SURVEILLANCE DE LA CONSERVATION du PNUE (CMSC-PNUE) a souligné le besoin d'approches intégrées et synergiques pour réaliser les objectifs de biodiversité et les Objectifs de développement durable (ODD). Le CENTRE MONDIAL D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ (CMIB) a invité les Parties à aider à capturer le potentiel du big data pour soutenir l'application de la Convention. L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DES NATIONS UNIES D'ETUDES AVANCEES SUR LA DURABILITE a décrit l'Initiative Satoyama sur l'évaluation de l'état actuel et des tendances de paysages socio-écologiques productifs terrestres et marins.

Le FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITÉ (IIFB), avec le soutien de l'Australie et d'autres, a salué la proposition du Secrétariat et du Malawi de créer un groupe d'« Amis de l'égalité de genre ». L'IIFB a déploré que de nombreux pays n'aient pas inclus de

représentants des PACL dans l'élaboration de leurs NBSAP et, soutenu par le CANADA, a appelé à prendre en compte les aperçus locaux de la biodiversité dans la révision des NBSAP.

Le RÉSEAU MONDIAL DES JEUNES POUR LA BIODIVERSITÉ (RMJB) a exhorté les Parties à intégrer le genre comme question transversale et comme activité centrale du cadre post-2020 pour la biodiversité. La COALITION MONDIALE POUR LES FORÊTS et le CONSORTIUM ICCA, soutenus par le CANADA, ont proposé de reconnaître que le niveau actuel d'application est insuffisant pour atteindre les objectifs d'Aichi et de souligner le besoin d'intensifier et d'élargir les efforts dans les deux prochaines années.

Un document de séance va être préparé.

Évaluation et examen du Protocole de Nagoya

Le Secrétariat a présenté la documentation pertinente (CBD/SBI/2/3, et INF/3, 4, 7, et 8), y compris un projet de recommandations et un projet de cadre d'indicateurs et de points de référence pour mesurer les progrès accomplis.

Beaucoup ont soutenu le projet de recommandations et ont estimé qu'il est prématuré d'évaluer l'efficacité du Protocole de Nagoya à ce stade précoce de sa mise en œuvre. L'UE a signalé que des efforts supplémentaires vont être requis pour rendre pleinement opérationnel le Protocole, et a souligné le besoin de soutien mutuel et d'entraide entre les instruments pertinents, tels que le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA).

L'ÉQUATEUR, avec beaucoup d'autres, a mis en exergue les besoins en termes de renforcement des capacités et des institutions. Les Philippines, au nom de l'ASSOCIATION DES NATIONS DU SUD-EST ASIATIQUE (ASEAN), ont évoqué les initiatives de renforcement des capacités dans la région. Le MALAWI a mis en lumière des formations sur les contrats d'APA. Beaucoup ont appelé à la poursuite du soutien du FEM.

L'INDONÉSIE a mis en exergue l'importance de la coordination parmi les secteurs concernés et de la réglementation en matière d'APA. L'URUGUAY a noté que la mise en œuvre du Protocole devra être le reflet de la biodiversité des Parties et de leurs caractéristiques culturelles et socio-économiques. Le GUATEMALA et ANTIGUA-ET-BARBUDA ont suggéré que la mise en œuvre des dispositions du Protocole qui ont trait aux PACL prennent en compte leurs normes, activités collectives et droits coutumiers. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a mis en exergue la participation des femmes.

La SUISSE a souligné le besoin de garantir la certitude juridique et d'éviter les charges administratives non indispensables, ainsi que de pourvoir des informations claires et régulièrement mises à jour au mécanisme d'échange de l'information. Le SOUDAN a signalé le suivi de l'utilisation des ressources génétiques pour promouvoir la mise en œuvre.

La NORVÈGE et d'autres ont apprécié le cadre d'indicateurs en tant qu'outil flexible susceptible d'être adapté à mesure que des progrès sont accomplis. L'AFRIQUE DU SUD a estimé que les évaluations futures devraient couvrir, entre autres, la conformité aux termes communément convenus, et la collaboration scientifique et le transfert de technologies.

Le MAROC et le VENEZUELA ont souligné qu'en préparation de la ratification, ils ont présenté des rapports provisoires et sont en phase d'élaboration des cadres législatifs nationaux. Un représentant des PACL a instamment demandé le soutien de la pleine et effective participation des PACL à l'élaboration des réglementations sur l'APA, et a appelé à utiliser des outils culturellement adaptés pour les campagnes de sensibilisation.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) a décrit les travaux de sa Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) sur l'APA pour divers sous-secteurs du domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le PNUE a promis de maintenir son soutien à travers une assistance juridique et technique aux Parties. Un document de séance va être préparé.

Intégration de la biodiversité

Jimmie Mandima (African Wildlife Foundation) et de Neville Ash (CMSC-PNUE) ont présenté aux délégués des exemples intersectionnels d'intégration de la biodiversité et les leçons tirées, soulignant entre autres le besoin: de défendre ardemment la cause commerciale du lien entre biodiversité et atténuation de la pauvreté; d'identifier des champions et engager les parties prenantes concernées au-delà du secteur de la biodiversité; de rendre les

données de la biodiversité accessibles aux décideurs; et de faire apparaître l'intégration dans les activités de planification, de budgétisation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Le Secrétariat a présenté la documentation pertinente (CBD/SBI/2/4, 4/Add.1-5, et INF/31, 36, 37, et 39), y compris des propositions pour une approche stratégique à long terme et pour la mise en place d'un groupe d'experts sur l'intégration. De nombreux délégués ont accueilli favorablement les recommandations et souligné l'importance d'intégrer la biodiversité pour atteindre les objectifs de la CDB. La NORVÈGE a exhorté à relier les efforts d'intégration de la biodiversité aux ODD. Beaucoup ont évoqué des besoins financiers et en termes de capacités. L'ARGENTINE a instamment invité à prendre appui sur les indicateurs élaborés dans le contexte des ODD et, avec les MALDIVES, a exhorté à reconnaître les différentes circonstances et priorités nationales dans les processus d'intégration.

Beaucoup ont soutenu la mise en place d'un groupe d'experts, et la NOUVELLE-ZÉLANDE et le CANADA ont appelé à clarifier les tâches qui lui seraient confiées et à expédier ses délibérations de façon à ce qu'il fasse rapport à la SBI 3. La SUISSE a exprimé des doutes concernant le besoin d'un nouveau groupe ou de nouvelles exigences en termes de rapports, en signalant le mérite de l'échange d'expériences pertinentes. L'UE a soutenu la mise en place d'un groupe consultatif informel. BIRDLIFE INTERNATIONAL a estimé que le groupe d'experts devrait préparer des directives volontaires pour divers secteurs.

Le MAROC et le CANADA ont proposé que le Secrétariat compile les expériences nationales. L'AFRIQUE DU SUD a suggéré d'identifier les capacités complémentaires existantes au sein des organisations régionales pour soutenir les efforts nationaux en matière d'intégration.

L'UE et le MEXIQUE ont proposé d'identifier des modes durables de consommation et de production comme voies d'intégration. L'URUGUAY et l'INDE a mis en exergue les outils d'évaluation d'impact. Le NIGER, et la Bosnie-Herzégovine au nom de la sous-région balkanique de l'ECO, ont souligné le rôle de l'éducation dans le changement des comportements. Le JAPON a proposé la mise en place d'incitations pour promouvoir la divulgation publique des activités corporatives relatives à la biodiversité. Le MALAWI a exhorté au renforcement des capacités pour la collecte de données au niveau des pays. La CHINE a décrit comment la « civilisation écologique », qui est l'approche de développement à long terme du pays, contribue à l'intégration de la biodiversité. L'INDE a mis en exergue le potentiel des NBSAP pour servir d'outils d'intégration si leur élaboration se fait d'une façon ouverte et participative. L'ETHIOPIE a appelé à inclure le secteur financier.

Le SOUDAN a souligné le besoin de prendre en compte le rôle des PACL dans l'intégration de la biodiversité. L'IIFB a demandé des garanties de procédure, notamment l'accès à l'information et le consentement libre, préalable et en connaissance de cause (FPIC). Le CONSORTIUM ICCA, les AMIS DE LA TERRE et l'ALLIANCE CDB ont souligné que les PACL, les femmes et les enfants sont titulaires de droits, et non pas simplement des parties prenantes.

Le GROUPE D'AUTORITÉS INFRANATIONALES LEADERS a proposé de faire mention de leurs efforts dans les sixièmes rapports nationaux et de renforcer la collaboration pour l'intégration de la biodiversité. La FAO a mis en avant sa plateforme d'intégration de la biodiversité, lancée à la CdP 13. Le RMJB a souligné le besoin de dépasser les stratégies de branding des compagnies pour susciter le changement transformateur requis.

Dans les coulloirs

En remontant leurs manches pour aborder le considérable ordre du jour de la SBI 2, plusieurs délégués ont signalé des liens avec les discussions tenues à la SBSTTA 22. Comme la semaine précédente, l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et de son Plan stratégique a été accueilli par des sentiments mitigés. De nombreux participants ont exprimé de profondes inquiétudes face à l'échec partiel dans la réalisation des objectifs dus en 2015, et ont souligné le risque de voir les objectifs restants subir le même sort. Un vétérinaire a estimé avec tristesse que « beaucoup plus de travail aura dû être abattu ces huit dernières années ». Mais de son côté, une optimiste a asséné que « rien de sert de pleurer sur le lait renversé ». « Il est essentiel de centrer nos efforts sur les domaines qui en ont le plus besoin dans le peu de temps qui nous reste », a-t-elle ajouté en choisissant de se focaliser sur les leçons apprises, à la fois pour la mise en œuvre du cadre existant que pour la conception du cadre à venir.